

0312744P
ACADEMIE DE TOULOUSE
LYCEE POLYVALENT JEAN-PIERRE VERNANT
9 CHEMIN DE LA CEPETTE
31860 PINS JUSTARET
Tel : 0562119380

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Modalités de remboursement frais de déplacement stages en entreprise

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 12

Année scolaire : 2022-2023

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 24

Le conseil d'administration

Convoqué le : 10/10/2022

Réuni le : 08/11/2022

Sous la présidence de : Thierry Junca

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration valide les modalités de remboursement des frais de déplacements des élèves

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

PFMP (période de formation en milieu professionnel) : Le CA valide les modalités de remboursement ci joint des frais de déplacements des élèves dans le cadre des périodes de formations en milieu professionnel.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 24

Pour : 24

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0